CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65876** **VALABLE JUSQU'AU** **17/01/2028**

ÉDITÉ LE 02/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/08/2004

Raison sociale : COREVA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/07/2022

Capital : 200 000

LA CROIX ROUGE
35530 BRECE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2004B01043

Siret : 478 181 118 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5038643

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 518161L 1244000 / 001 682746/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 518161L 1244000 / 001 682746/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/10/2026

Téléphone : 02 99 41 53 05 **Fax :** 02 99 41 54 48

Portable : 06 81 59 67 78

Responsabilité légale :
HOLDING RICHER (532 564 929) / MEKP-KMK (532 566 924) / MEKP- KMK
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.entreprise-coreva.fr

E-mail : accueil@entreprise-coreva.fr

Effectif moyen : 89 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 26 216 168 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)		09/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 02/11/2026 10:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.